

## La Décadence sécuritaire

Gilles Sainati et Ulrich Schalchli

La Fabrique

2007, 112 pages, 14 euros

Tolérance zéro, pénalisation des comportements sous le vocable d'« incivilités », tatouage des populations à travers les divers fichiers informatiques, marquage génétique sauf pour les délinquants financiers, inféodation de l'appareil judiciaire à un exécutif musclé : l'angle d'observation proposé par Gilles Sainati et Ulrich Schalchli, membres du Syndicat de la magistrature, est celui de la disparition des notions même de justice, de juste et de droit, au profit d'un arbitraire bureaucratique au service d'une fraction de plus en plus étroite de la population qui détient les commandes. Les dernières lois sarkozystes ne sont que la conséquence de la chute rapide, en l'espace d'une dizaine d'années, de pans entiers de l'« Etat de droit », depuis que Lionel Jospin, alors Premier ministre d'un gouvernement de gauche, a proclamé qu'« un citoyen dont la sécurité n'est pas assurée ne peut exercer son droit à la liberté ». Cette logique binaire qui tend à faire croire que nous avons à choisir entre liberté et sécurité est contraire aux principes fondateurs inscrits dans la Déclaration des droits de l'Homme de 1789 qui, au contraire, érigent la sûreté de l'individu vis-à-vis de la puissance de l'Etat comme condition de la liberté : la sûreté, c'est « une garantie des individus contre l'arbitraire du pouvoir et de ses agents, c'est la sécurité du droit ».



Les prisons sont pleines et la durée moyenne de la détention a plus que doublé en l'espace de vingt-cinq ans : le juge n'est plus là pour juger « en son âme et conscience », mais pour faire du chiffre ; il doit endosser ses nouveaux habits de « manager de l'économie judiciaire ». L'impartialité de la justice est battue en brèche par l'arsenal des nouveaux textes qui permettent à l'accusation de s'ériger en juge puisque le procureur peut distribuer les peines par le biais de la composition pénale ou du « plaider coupable », avec à la clé un « tarif » préétabli et une défense réduite au rôle de caution. Cette confusion entre autorité de poursuite et autorité de jugement transforme le juge en simple greffier du procureur. Ce dernier est lui-même dans la dépendance de la police par le biais des pôles de « traitement en temps réel » où « les substituts affublés d'écouteurs téléphoniques entérinent le choix des enquêteurs et délivrent des dates de convocation sans pouvoir diriger les investigations ni contrôler la régularité des procédures ». En privilégiant les poursuites en matière de délinquance « visible », à savoir les fameuses « violences urbaines », au détriment des autres formes de délinquance « invisible », notamment économique et financière, la prééminence du ministère de l'Intérieur sur le ministère de la Justice est ainsi consacrée. Avec, à l'arrivée, un citoyen que l'on perçoit d'abord comme un suspect, un délinquant potentiel.

Nous voici entrés dans l'ère de la surveillance généralisée. L'irréversible est en train de se commettre : l'Etat « démocratique » est en train de devenir un Etat « bureaucratique à visée totalitaire ».

Jean-Jacques Gandini

## Tea-Bag

Henning Mankell

Points Seuil

2001 (traduit du suédois en 2007), 7 euros

Tous ceux qui se soucient des problèmes de l'immigration et des réfugiés – à savoir nous tous – devraient lire ce petit roman. Le Suédois Henning Mankell est surtout connu en France et ailleurs pour ses excellents romans policiers, autour des aventures de l'inspecteur Wallander, pour lesquels il a été couronné de nombreux prix. Mais il est aussi l'auteur de pièces de théâtre, de livres pour enfants et de romans comme celui-ci. Ajoutons qu'il vit depuis plusieurs années au Mozambique, ce qui modifie profondément son regard sur son pays et sur le monde en général. *Tea-Bag*, c'est le nom mystérieux que s'est donné, dans cet anglais que doivent baragouiner tous les voyageurs du monde, une jeune Africaine au sourire éclatant, rescapée d'un naufrage de *boat people*. Elle se morfond dans un camp de transit de la côte espagnole. Alors qu'elle n'attend plus rien, un journaliste suédois lui propose par hasard de témoigner sur ce qu'elle a vécu, en échange d'un voyage en Suède. Là, elle rencontre Jesper Humlin, un écrivain un peu paumé qui donne des conférences ici et là, se débat entre une femme avec laquelle il ne s'entend plus, une mère excentrique, un éditeur abusif, un financier délinquant et des soucis de santé. Jesper se laisse entraîner dans un atelier



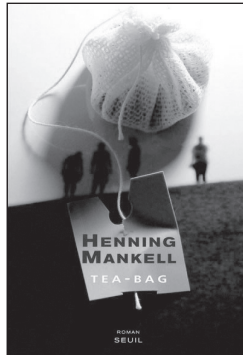
d'écriture à Göteborg. Il y retrouve Tea-Bag et fait aussi connaissance avec Leïla, jeune Iranienne obèse qui veut échapper à sa famille et devenir une star de télévision, et Tania, clandestine et voleuse russe échappée d'un réseau de trafic de femmes. Jesper comprend que la seule manière de donner un sens à sa vie est d'écrire l'histoire de Tea-Bag et de ses compagnes. Elles vont prendre la parole pour lui livrer, par morceaux incomplets, contradictoires et bouleversants, les récits de leurs vies et de celles de leurs familles, enfants vendus pour le travail forcé, filles insoumises vitriolées, femmes révoltées de ne pas valoir plus qu'un sachet de thé qu'on jette, qui veulent à tout prix choisir leur destin au lieu de rester, dans la peur, ces sans-visages et sans-noms que l'Histoire a fait d'elles.

**Nicole Savy, membre du Cc, responsable du groupe de travail « Egalité hommes/femmes »**

## Une histoire de l'identité française, 1715-1815

**Vincent Denis**  
Champ Vallon  
mars 2008, 462 pages, 30 euros

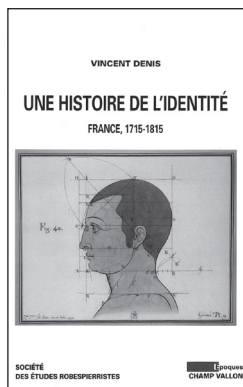
Il est temps de s'interroger sur ce qu'est le cœur du système sécuritaire qui se met en place. Est-ce une nouveauté ? Ou bien cette dernière réside-t-elle dans la systématisation des processus et la performance des machines ? Est-ce parce que la maturité des techniques est atteinte ? La technologie est-elle à l'origine du contrôle ? Ou plus exactement, est-ce que c'est parce que la technique existe que la politique se développe, ou bien est-ce que parce qu'il y a volonté politique que les techniques sont utilisées ? Je plaide pour l'idée que c'est la



politique qui oriente l'utilisation des techniques et qu'il faut donc chercher le fondement de la politique sécuritaire et pénale du gouvernement ailleurs que dans le mouvement propre de la technique.

Dans ce livre, le chercheur Vincent Denis propose une lecture passionnante et fortement recommandée dans ces temps de priorité donnée à la sécurité. Etonnantes archives ! L'auteur montre comment au fur et à mesure de l'élargissement de l'espace sensible par les habitants et de la systématisation de la référence à l'Etat centralisé, on passe pour l'identification de la population de l'interconnaissance physique entre les personnes à l'interreconnaissance de papiers apportant la preuve de l'identité. Vincent Denis montre que les guerres, l'espionnage, le développement des marchés ainsi que la violence des combats ont justifié le recours à un seul système d'identification, unifié et centralisé. Ainsi, le nombre grandissant des désertions dans des armées, très nombreuses de Louis XIV à l'Empire en passant par la Révolution française, compte tenu de la violence des combats, ont renforcé l'utilisation d'un système d'identification. Tous ces pauvres hères se joignaient à la masse des vagabonds et des marginaux. Comme il s'agissait d'un délit - le vagabondage était passible d'enfermement et de châtiments corporels, si ce n'est des galères - les chargés de la police, au premier rang desquels les lieu-

tenants généraux des grandes villes, ont acquis la conviction que pour contourner les difficultés de l'identification, très fortes à ces hautes époques où n'existait pas une systématisation de la description, la seule solution était le fichage généralisé de toute la population. Ainsi fut dépassée, dès l'Ancien Régime, de Louis XIV à Louis XVI, la question de l'application aux seuls groupes « à risque » de l'obligation de posséder des papiers... Alors que les personnes concernées elles-mêmes n'avaient ni les moyens financiers ni les connaissances ni la stabilité pour en avoir. C'est, dès ce moment-là, que commence à se dégager l'idée que pour contrôler les anormaux, c'est tout le monde qu'il faut normer ! Et c'est le travail de Fouché, ministre de la Police sous Napoléon 1<sup>er</sup>, de l'avoir institutionnalisé avec des fonctionnaires formés pour lire et utiliser les papiers. L'effroi qui nous gagne devant la technique doit donc être raisonné par la primauté de l'analyse politique. Le degré d'une technique est contingent. Sous Fouché, les techniques utilisées étaient à la pointe du progrès de l'époque. Il faut se garder du regard rétrospectif et de l'anachronisme. En faisant ce détour par l'histoire, je voulais montrer que le fichage généralisé de la population aux fins de contrôle des marginaux n'est pas une conséquence de la technique, mais une décision politique. Vincent Denis exhume des archives qui révèlent l'ébahissement de marchands étrangers qui constataient, lors des contrôles, l'efficacité des services de polices de Paris... Je risquerais donc l'idée suivante : les techniques sont cohérentes ensemble dans le même mouvement historique. Au voyage à cheval



# AGIR

## Notes de lecture

correspond un certain type de fichiers papiers. A l'avion et au TGV, répondent les fichiers informatiques. On ne peut considérer qu'aujourd'hui, c'est le progrès technique qui autorise le fichage généralisé. Quand des techniques correspondant au degré scientifique de leur époque existent, c'est la volonté politique qui décide de leur mise ou non en pratique.

Dans ces années se met en place ce que Vincent Denis appelle le « basculement conceptuel où l'identification écrite devient la norme et où s'ébauche la figure sulfureuse du sans-papiers ».

Cette transition permet d'aborder ce qui me semble être, au-delà de l'utilisation de techniques qui doivent être en permanence contrôlées et dominées, le cœur de la politique sécuritaire et pénale du gouvernement actuel, et d'un Président qui en est le chantre et le garant. Il s'agit d'une renaturalisation du risque, au sens où ce ne sont pas des individus qui sont délinquants, mais des groupes, des populations qui sont prédisposées à la délinquance. Et en toute logique, un individu issu de ces groupes ne peut échapper à son groupe et la récidive n'est qu'une question de temps. La mécanique est la même, que la détermination du groupe soit psychologique, matérielle, politique, sociale ou même ethnique. Au-delà du fichage généralisé qui se justifierait pour tenter de contrôler ces groupes à risque, ce qui apparaît est bien l'ensemble des politiques et des

pratiques, des systématisations et des caractéristiques supposées qui érigent des populations en groupes potentiellement dangereux. On voit que ce concept de contrôle social est bien plus large que celui qui le réduirait à une nouvelle amélioration du contrôle policier. Il s'agit bien d'un quadrillage social sur la base d'une conception naturaliste du risque social.

C'est pourquoi la similitude avec le débat pénal du XIX<sup>e</sup> siècle m'a semblé éclairante avec le retour de la notion de « dangerosité » que les positivistes de l'époque mettaient en avant, sur fond de « classes laborieuses, classe dangereuses » pour justifier la peine de mort, le bagne, les travaux forcés, les longues peines, et la stigmatisation sociale à vie. La présentation, par Sarkozy, d'une espèce de salmigondis idéologique qui fait appel à la prédisposition génétique, à la rodomontade de tribune, à la relativisation de l'excuse de minorité, a ouvert la voie aux peines automatiques, à la rétention de sûreté, à la mise à l'écart sociale, à l'aggravation continue des peines, etc. Contrôle social, politique pénale, propagande sécuritaire sont les conséquences de ce substrat idéologique, de ce nouvel avatar de la lutte du bien contre le mal.

**Dominique Guibert,**  
secrétaire général adjoint  
de la LDH



## Les Créationnismes - Une menace pour la société française ?

**Cyrille Baudouin,**  
**Olivier Brosseau**

Syllepses  
mai 2008, 138 pages, 7 euros

Ce petit livre fait le point sur l'extension des croyances, mais surtout des réseaux créationnistes, partis des Etats-Unis pour rejoindre les pays d'Europe, sans oublier les ramifications objectives du côté des intégristes islamistes du Moyen-Orient. Intéressant de voir à quel point les alliances de pensée sont objectives entre tous les fondamentalistes ! Il ne s'agit donc pas d'un ouvrage sur la fausseté des fameuses théories. Mais d'une mise en lumière des réseaux qui sont censés permettre la pénétration de ces fumosités dans les sphères des pouvoirs et surtout des professionnels de l'éducation. Où l'on verra que le marketing et les fausses références sont foison. Ainsi, inviter l'un des ces faux théoriciens dans une émission, un journal, une revue, c'est risquer de voir revenir le boomerang sous la forme de la citation de la personne en question comme... acteur reconnu de ladite émission ou dudit journal ! Pour l'auteur, le danger est réel mais relatif. Par rapport aux Etats-Unis, terre d'élection des fausses sciences et des vraies religiosités, le créationnisme, nous avons quelques armes défensives efficaces, telle une Education nationale. Mais il convient d'être vigilant pour garder ces gens-là dans les limites des rayons ésotérisme et élucubrations.

On complètera utilement cette petite mise en garde par la lecture du numéro spécial de la revue *La Recherche* sur « L'héritage Darwin » (*Les Dossiers de la recherche*, n° 33, novembre 2008, 98 pages). Les deux, ensemble, font la paire... Et la raison tonne en son cratère !

**Dominique Guibert**

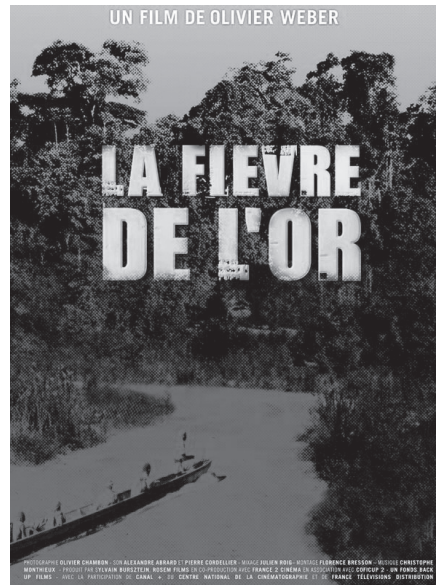


# La Fièvre de l'or

**Réalisation : Olivier Weber**  
**Distribution : Rosem**  
**Documentaire,**  
**sortie le 15 octobre 2008**  
**Durée : 1'35"**

**E**xcellent documentaire sur les méfaits de l'orpaillage clandestin, et largement impuni, dans un département français. Le long du fleuve Maroni les orpailleurs détruisent activement la forêt amazonienne et exploitent une main d'œuvre misérable venue du Brésil ou du Surinam voisins, pour un gain médiocre. Mais le désastre écologique, les violences des bagarres, des trafics de main d'œuvre et de prostituées dissimulent le pire. Pour coagu-

ler l'or contenu dans les alluvions il faut du mercure, qui arrive par bidons entiers et qu'on retrouve ensuite dans le fleuve et dans les poissons. Or c'est la nourriture animale presque exclusive des Amérindiens. Les enfants sont contaminés, ce qui entraîne des handicaps, des retards de croissance et des troubles nerveux. Hors d'état de lutter contre les orpailleurs et leurs dizaines d'aéroports clandestins, les autorités françaises nient le problème mais envoient la Croix-Rouge dissuader les Amérindiens de consommer les poissons du fleuve. L'histoire nous a appris que les peuples qui vivaient dans des régions où l'on trouvait de l'or, du



pétrole ou du caoutchouc étaient en danger de destruction. Le western ne doit pas continuer.

**Nicole Savy**

# Angels

**Réalisation :**  
**Sarah Franco-Ferrer**  
**Production : Atelier Quetzal**  
**Film documentaire, 2008**  
**Durée : 52'**

**S**ix personnes parlent - on dit bien des personnes, même si ce qu'elles disent est la difficulté d'être les sujets de leur propre histoire. Elles parlent à la réalisatrice qui les questionne, les attend et les écoute. Elles racontent la drogue, l'alcool, la prison, la misère, le manque d'amour et la violence qui expliquent selon elles comment elles en sont arrivées là. En contrepoint, le psychiatre Jacques Jungman parle des hôpitaux psychiatriques, qui ne peuvent accueillir que les patients en crises aiguës, les autres se retrouvant absurdement dans les prisons ; des thérapeutiques qui prônent l'abstinence alors que ce qu'il faut, c'est aider le sujet à

se reconstruire, et que les Français dits « normaux » consomment des quantités effarantes de psychotropes sans qu'on les encourage à l'abstinence ; de l'importance de la famille et du projet d'avenir qu'elle dessine à un enfant, sans lequel il ne peut pas se construire. En respiration, passent des images très travaillées. Images de SDF, de tentes de Médecins du monde, de gendarmes ; images d'enfants heureux, de couples et de danse. La vie justement, comme une méditation en noir et blanc. Il y a le braqueur de banques violent qui a fait vingt-cinq ans de prison et qui, filmé au ras des yeux, explique la différence entre exister et vivre ; le jeune adopté, fugueur parti en galère, vivant depuis dix ans dans la rue ; le toxicomane aux yeux éteints, enfant battu et mal aimé, qui souffre de crises violentes et de désir de mort, et qui fuit le champ de la caméra ; la vieille mendicante alcoolique, sans papiers et sans RMI, qui pleure encore sa

mère et ses chagrins d'amour ; les deux prostituées droguées qui craignent la rue, la violence des hommes et le mépris. « *Quand tu méprises un être humain tu te méprises toi-même* », accuse l'une d'elles.

Le centre Beaurepaire les accueille de jour pour une douche, un café, des rencontres. Mais ce qu'il faut d'abord c'est leur rendre leur nom et désirer leur présence. Ensuite, donner aux associations les moyens d'une politique de réduction des risques, par exemple en matière de lutte contre le sida. Mais l'Etat qui les finance tient en même temps le discours de la méfiance, accusant ces mêmes associations d'aider la toxicomanie.

« *Est-ce que vous avez un ange ?* » demande Sarah Franco-Ferrer. En tout cas elle réussit parfois à faire qu'un ange passe entre une question et une réponse : la confiance, patiemment construite. C'est un travail remarquable.

**Nicole Savy**



# Le discours de **Dakar** I

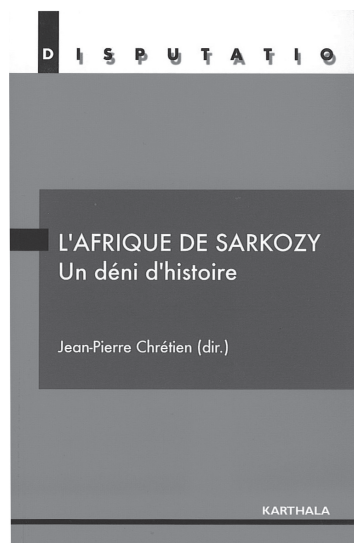
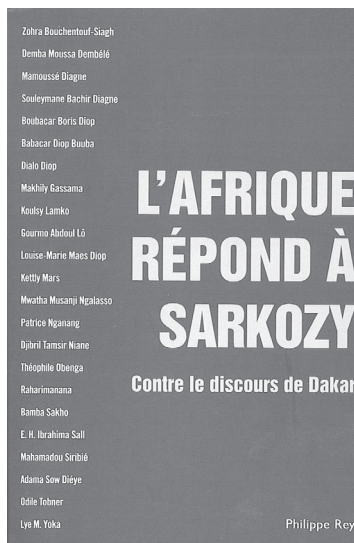
**Le déni de l'histoire africaine étalé sans vergogne dans le discours prononcé à Dakar par Nicolas Sarkozy le 26 juillet 2007 a suscité, sur le moment, de nombreuses réactions courroucées. Trois ouvrages collectifs, parus en 2008, se sont employés à lui répondre.**

Gilles MANCERON, historien et membre du Comité central de la LDH

Ces trois ouvrages, qui rassemblent les textes d'une cinquantaine d'auteurs venant d'Afrique et d'autres pays, réfutent les préjugés et les poncifs que contient le discours de Dakar tenu par Nicolas Sarkozy en juillet 2007.

Le premier, *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*<sup>(1)</sup>, est dirigé par le professeur de lettres sénégalais Makhily Gassama, ancien directeur général de l'Agence de la francophonie. Il est dédié notamment au savant sénégalais Cheikh Anta Diop, dont l'université de Dakar porte le nom. Or, ce nom, le président Sarkozy et toute la communication élyséenne l'ont systématiquement occulté. Comme le note le philosophe Boubacar Boris Diop : « A Dakar, le président de la République a refusé d'appeler l'université par son nom, parce qu'il lui en coûtait sans doute de prononcer celui de Cheikh Anta Diop ». Ce livre contient d'ailleurs les contributions de cinq enseignants de diverses disciplines de cette université.

Si les vingt-trois textes qu'il rassemble sont d'un apport inégal, tous convergent pour rejeter un discours qui, malgré quelques précautions oratoires, concentre tous les traits dominants de la vision néoconservatrice occidentale des peuples africains, dans la droite ligne des préjugés racistes de l'époque coloniale. Tous sont choqués par le thème sarkozien du « refus de la repentance », une « repentance » que, pour plusieurs d'entre eux, d'ailleurs, nul n'avait songé à lui demander. Certains auteurs s'attardent sur la forme du discours, par exemple sur son recours au procédé rhétorique de la prétérition qui consiste à « feindre de ne pas vouloir dire ce que néanmoins on dit très claire-



ment ». N'est-ce pas l'idée que la colonisation européenne a été un bienfait pour l'Afrique qui en ressort, bien que Sarkozy prenne soin de critiquer celle-ci comme aucun président avant lui ? Mais certains textes suscitent des objections. Par exemple, la mauvaise lecture de Montesquieu que font Makhily Gassama et Théophile Obenga en lui attribuant, comme c'est souvent le cas, des idées racistes, pour un passage de *L'Esprit des lois* qui est, au contrai-

re, une critique froidement ironique des préjugés racistes de son temps. Ou leur critique de « l'africanisme eurocentriste », qui tend parfois vers un « afrocentrisme » reposant sur des mythes symétriques.

Le deuxième livre, *L'Afrique de Sarkozy. Un déni d'histoire*<sup>(2)</sup>, dirigé par Jean-Pierre Chrétien, apporte d'autres éléments précieux à la critique de ce discours, en particulier sous la plume du professeur d'histoire et de science politique originaire du Cameroun et qui enseigne en Afrique du Sud, Achille Mbembe, dont *Hommes & Libertés* a déjà publié un article sur ce sujet<sup>(3)</sup>. Jean-François Bayart explique que des sociétés africaines ont bel et bien porté l'idée de progrès, telle la notion de *olaju*, littéralement les « Lumières » chez les Yoruba du Nigéria. Jean-Pierre Chrétien montre que la métallurgie du fer comme la royauté sont des inventions africaines indigènes. Pierre Boilley se penche sur la place insuffisante de l'Afrique dans l'enseignement de l'histoire en France. Et Ibrahima Thioub, professeur d'histoire qui enseigne, lui aussi, à l'université Cheikh Anta Diop, examine de manière critique les différentes lectures mémorielles du passé de l'Afrique, de la « légende noire » coloniale à la « légende dorée » nationaliste.

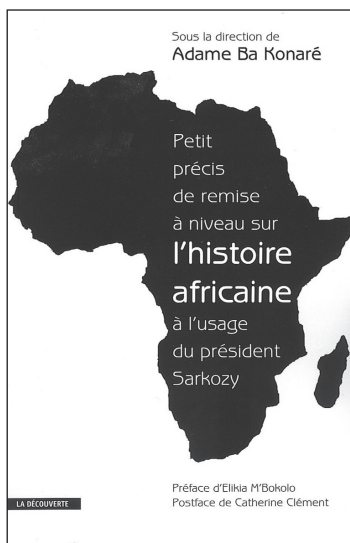
## Des préjugés de très longue date

Le troisième livre, intitulé *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*<sup>(4)</sup>, est probablement le plus riche car il ajoute à la réflexion sur l'origine des stéréotypes utilisés par le Président une tentative de synthèse des connaissances scientifiques

# mis à nu

sur cette histoire. Les préjugés à l'égard de l'Afrique remontent loin. Dans sa préface, Elikia M'Bokolo cite le discours consternant du grand Victor Hugo prononcé, peu avant sa mort, en 1879, pour le 31<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage, dans lequel il affirmait que l'Afrique représentait « toute la barbarie » face à une Europe qui était, elle, « toute la civilisation ». Il prétendait que l'Afrique « n'a pas d'histoire ». Selon lui, « au XIX<sup>e</sup> siècle, le Blanc a fait du Noir un homme ». Et il invitait l'Europe à prendre cette terre qui, à ses yeux, n'était... « à personne ». Autre exemple, l'historienne malienne Adame Ba Konaré, qui a pris l'initiative de cet ouvrage et l'a dirigé, rappelle que Hegel, dans son livre *La Raison dans l'Histoire* (1830), qualifiait l'Afrique de « monde anhistorique non développé, entièrement prisonnier de l'esprit naturel et dont la place se trouve au seuil de l'histoire universelle ».

Mais aux clichés propagés par Sarkozy, ce livre répond aussi par le résumé rigoureux des connaissances historiques. L'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch y présente une tentative de périodisation de l'histoire africaine depuis l'apparition de l'Homme jusqu'à la colonisation européenne et les indépendances. Cela la conduit à aborder la question de la spécificité de la traite négrière d'initiative européenne par rapport au commerce des esclaves interne au continent. La démarche scientifique au-delà des polémiques conduit parfois les auteurs à forger des concepts spécifiques à l'Afrique. Ainsi, l'approche de la préhistoire africaine amène les anthropologues Eric Huysecom et Kléna Sanogo à remettre en cause le concept de néolithique dans son accep-



**« Ce discours, malgré quelques précautions oratoires, concentre tous les traits dominants de la vision néoconservatrice occidentale des peuples africains, dans la droite ligne des préjugés racistes de l'époque coloniale. »**

tion européenne. A cette notion définie habituellement par la pratique simultanée de la sédentarité, de l'élevage, l'agriculture et la poterie, ils substituent une notion spécifique à l'Afrique de « mode de vie néolithique », reposant sur la présence de ces quatre éléments, non pas dans une même société, mais dans plusieurs qui sont en interaction les unes avec les autres.

L'archéologue et historien malien

Doulaye Konaté, ancien recteur de l'université de Bamako, montre que le mythe de l'« immobilité » de l'Afrique, de ses « traditions répétitives » et de son « incapacité au progrès » relève d'une construction idéologique forgée par l'ethnologie coloniale. Le goût de la découverte y existait bel et bien, comme le montre la tentative de traversée de l'Atlantique par l'empereur malien Abubacar II au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Et des recherches mettent en lumière des avancées anciennes dans des domaines comme la médecine, la pharmacopée, les pratiques culturelles, l'habitat et l'artisanat. La rigidité et la répétitivité des traditions est souvent le résultat de leur codification par les colonisateurs. Là aussi, la notion de tradition est une invention et son opposition à la modernité est artificielle.

Ni le président de la République, ni celui qui lui a écrit le discours, ne semblent en être conscients, mais, comme l'écrit Boubacar Boris Diop : « D'un point de vue rigoureusement politique, son discours est une faute. Il ne tardera pas à s'en rendre compte : les Africains et les Nègres de la diaspora ne lui pardonneront jamais. » Tous ceux qui tentent de mener à bien la « révolution copernicienne » qu'Aimé Césaire appelait de ses vœux pour rejeter le racisme colonial, non plus. ●

(1) *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, Makhily Gassama (dir.), éd. Philippe Rey, février 2008, 460 pages, 19,80 euros.

(2) *L'Afrique de Sarkozy. Un déni d'histoire*, Jean-Pierre Chrétien (dir.), Karthala, juin 2008, 204 pages, 18 euros.

(3) Achille Mbembe, « Discours de Dakar : le retour des vieux clichés », in *Hommes & Libertés* n° 139, juillet-août-septembre 2007, p. 39.

(4) *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, Adame Ba Konaré (dir.), préface d'Elikia M'Bokolo, postface de Catherine Clément, La Découverte, octobre 2008, 348 pages, 22 euros.

# C'étaient des hommes, **simplement**

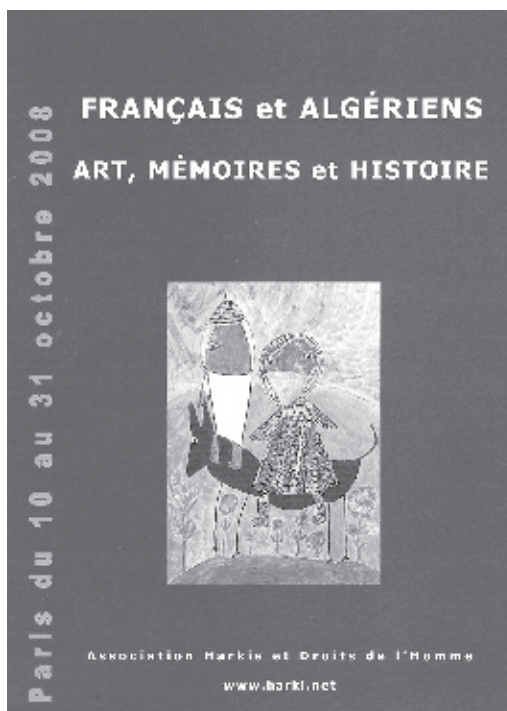
**France, Algérie. Au cours de l'histoire, le ressac entre deux mondes fascinés par le mélange, le refusant et l'inventant par un inédit douloureux. Rencontre autour des « porteurs » de cette mémoire.**

Zineb ALI-BENALI,  
professeur  
de littératures dites  
« francophones »,  
université  
Paris 8-Vincennes



Pour en savoir plus :  
<http://www.harki.net>

Du 10 au 29 octobre dernier, une manifestation : « Français et Algériens. Art, mémoires et histoire » a rassemblé des historiens, des écrivains, des comédiens, des artistes et ces « porteurs de mémoire » que sont les enfants de harkis, qui ont maintenu comme une brûlure vive les traces de la vie de leurs pères et mères. C'est par la culture, en des lieux symboliquement forts comme le Sénat, l'Hôtel de ville, les Invalides, l'Institut des cultures d'Islam, la Sorbonne, la Maison de la mixité, le Théâtre du soleil, la Fnac, que seront abordées les questions que pose l'histoire officielle, celle qu'on célèbre et enseigne, celle qui s'écrit sur le déni ou le mépris, l'oubli volontaire ou la minorisation des destins particuliers et qui pourtant concernent des milliers d'hommes et de femmes. Car une histoire officielle est une terrible machine à broyer et deux histoires officielles, chacune arc-boutée sur une rive de la Méditerranée, c'est Charybde et Scylla en même temps. Comment introduire entre les deux la nuance, comme le dit Fatima Besnaci-Lancou, la complexité pour hier et l'hybridité culturelle pour aujourd'hui et demain ? C'est là le pari de l'association Harki et droits de l'Homme, et pour tous ceux qui l'ont accompagnée dans cette aventure. Ne rien oublier du passé et le rappeler, mais aussi, à travers les travaux des historiens, les créations des écrivains et des artistes, montrer ce qui est commun aux deux peuples qui ont cohabité si longtemps, en une terre puis en l'autre, en une terre et en l'autre,



et qui ont tendance à l'oublier et à ne pas voir ce qui continue. La partie « colloque » a proposé des perspectives originales pour retracer une histoire des harkis, ces hommes de l'entre-deux et des choix impossibles, et qui commence à peine à s'écrire : pendant la colonisation, avec l'indépendance de l'Algérie et la formation de la « communauté harkie » en France. Puis s'est engagée une réflexion sur l'enseignement et les questions de transmission

et sur le musée mémorial du camp de Rivesaltes. La mémoire était justement à l'œuvre, dans les expositions des photos d'archives mais aussi de tableaux et de dessins qui rendent compte d'un monde longtemps tenu dans le silence. Enfin, l'hommage à Germaine Tillion et Aimé Césaire a donné un écho universel, simplement fraternel à une aventure humaine, terriblement humaine.

La lecture de textes de Camus (voir ci-dessous) et les spectacles, « Madame Lafrance » et « Enfant de harki », prolongent l'interpellation de l'histoire. Enfin, les tables rondes ont permis aux écrivains de dire leur rapport à une terre toujours en partage.

Il est possible de dire que toute cette mémoire aurait pu rester encore longtemps muette. C'était sans compter la ténacité des enfants qui se sont d'abord proclamés enfants de leurs pères (*Fille de harki* de Fatima Besnaci-Lancou, *Mon père, ce harki* de Dalila Kerchouche, etc.) pour raconter leur histoire et les remettre ainsi au monde. Mais ce geste narratif va plus loin : il secoue et fissure les séparations entre des mémoires qui se font la guerre. ●

*« En ce qui concerne l'Algérie, j'ai toujours peur d'appuyer sur cette corde intérieure qui lui correspond en moi et dont je connais le chant aveugle et grave. Mais je puis bien dire au moins qu'elle est ma vraie patrie et qu'en n'importe quelle partie du monde, je reconnais ses fils et mes frères à ce rire d'amitié qui me prend devant eux. »*

(Albert Camus)